



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JUILLET 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), du changement de la date de la séance ordinaire du mois de juillet 2021.

La séance ordinaire du Conseil municipal qui devait avoir lieu le 6 juillet 2021 à 19 h a été modifiée par le Conseil municipal afin de se tenir le 8 juillet 2021, à 19.

Celle-ci se tiendra par visioconférence et sera diffusée sur la page facebook de la Ville de La Sarre. L'enregistrement sera disponible sur le site internet de la Ville ultérieurement.

DONNÉ À LA SARRE
CE 2 JUILLET 2021

Valérie Fournier
Greffière